

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les épreuves sont ouvertes au public

VENDREDI 13 AVRIL 2011

Conservatoire Ivan Belloq

14H-18H Accueil des candidats au conservatoire
18 H Tirage au sort
18 H 30 Cérémonie officielle d'ouverture du concours, apéritif dînatoire

Théâtre de Mayenne

20 H 30 Concert Quatuor Voce & Louis Lancien
En partenariat avec Kiosque, Centre d'action culturelle du Pays de Mayenne

SAMEDI 14 AVRIL 2011

Conservatoire Ivan Belloq

7H-9H30 Répétition des candidats
10 H 00 Début du concours
19 H 30 Proclamation des finalistes

DIMANCHE 15 AVRIL 2011

Théâtre de Mayenne

09 H 00 Répétition des finalistes
14 H 00 Finale du concours
18 H 00 Proclamation des résultats
Remise des prix

PROGRAMME

Éliminatoires :

10 minutes de programme dont une étude de virtuosité (Chopin, Liszt, Scriabine, Rachmaninov, Debussy, Prokofiev, Ligeti, etc).

Finale :

Programme libre, maximum 30 minutes

PRIX

1^{er} Prix, prix du Conseil général de la Mayenne 2 500 €
2^e Prix, prix de la Communauté de Communes du Pays de Mayenne 1 500 €
3^e Prix, prix du Pays d'Art et d'Histoire Coëvrons-Mayenne 1500 €
4^e Prix, prix Musiques pour Tous 300 €
Prix spécial du public, « Juste un Piano » J. MASSON 1 500 €
Prix « Piano et Compagnie » récompensant la meilleure interprétation d'une œuvre de Debussy ou Ravel 300 €
Prix des lycéens
Le lauréat du 1^{er} prix ainsi que le lauréat du prix des lycéens se verront proposer un récital lors de la session 2012/2013 de « Piano à Mayenne ».

RÈGLEMENT

Le 5^e concours international de Piano de Mayenne aura lieu au Conservatoire Ivan Belloq (éliminatoires), et au Théâtre de Mayenne (finale) les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 avril 2012.

Le concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités, âgés de moins de 30 ans au 1^{er} janvier 2012.

Les bulletins d'inscription sont à envoyer avant le 10 mars 2012.

Le jury sera composé de personnalités du monde musical et ses décisions seront sans appel.

Les candidats s'y présenteront dans un ordre fixé par tirage au sort. Le concours comprend deux épreuves : les éliminatoires et la finale.

La direction du concours se réserve le droit d'autoriser l'enregistrement radio et la télédiffusion des séances du concours et d'en réaliser l'enregistrement sur tout support audio ou vidéo, au profit du concours international de piano.

Au cas où un des candidats s'avérerait être l'élève d'un des membres du jury, ce dernier ne participera pas à la notation.

Les candidats ne peuvent prétendre à aucun cachet ni aucun droit. En cas d'insuffisance de participants, la direction se réserve le droit d'annuler le concours. A contrario, une sélection sera effectuée sur dossier si le nombre de participants s'avérait trop important (35 can-didatures maximum).

Un accusé de réception sera envoyé à chaque candidat. Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge des candidats. Par leurs inscriptions, les candidats acceptent le règlement du concours et s'engagent à participer à l'ensemble des épreuves et à accepter les décisions du jury. Les candidats pourront bénéficier de la gratuité pour le récital du Vendredi.

Conditions financières :

• 70 € de droit d'inscription (chèque bancaire ou postal, mandat postal pour les candidats résidant à l'étranger, libellé à l'ordre de Forte Piano).

• Un chèque de caution de 85 € remboursable le jour de la participation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

5. CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO DE MAYENNE

À renvoyer impérativement avant le 10 mars 2012 (cachet de la poste faisant foi)

à
Conservatoire Ivan Belloq
Esplanade François Mitterrand
BP 424 - 53104 MAYENNE CEDEX
Tél. 02 43 11 19 73
E-mail : conservatoire@legrandnord.fr

NOM.....PRÉNOM.....

Nationalité :

Date de naissance.....

Adresse

Code Postal Ville.....

Pays Tél.....

Portable E-mail.....

Nom et adresse de votre Conservatoire.....

.....

Nom de votre professeur.....

À ce bulletin devront être joints :

- Un extrait de naissance
- Une photo d'identité
- Un CV (diplômes obtenus, professeurs, établissements fréquentés)
- Le programme de l'épreuve éliminatoire et de la finale clairement rédigé.
- 70 € de droit d'inscription (chèque bancaire ou postal, mandat postal pour les candidats résidant à l'étranger, libellé à l'ordre de Forte Piano)
- Un chèque de caution de 85 € remboursable le jour de la participation
- Une enveloppe timbrée avec nom et adresse du candidat

	Espace YAMAHA PREMIUM 2 bis rue Royale 78000 VERSAILLES
	Show room YAMAHA 62 rue du 130 ^{ème} R.I 53100 MAYENNE « L'occasion se présente » 271 rue St Jacques 75005 PARIS 01 30 21 49 49 - 06 60 52 63 31 justeunpianoversailles@orange.fr